ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ RECONNU PAR L'ETAT

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

EXPERT EN INGENIERIE PATRIMONIALE [Bac+5] en Formation en Alternance avec SWISSLIFE

Photo d'identité

COVID-19 - Dossier à envoyer par mail à Mme Marechaux - FRAIS D'INSCRIPTION GRATUIT

amandine-marechaux@esassurances.com

VOTRE FORMATION

☐ **BAC +5 EXPERT EN INGENIERIE PATRIMONIALE EN PARTENARIAT AVEC SWISSLIFE**

+ EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS SPÉCIALITÉ FINANCIAL PLANNING

Accrédité E.A.B.H.E.S.

Accréditations organismes partenaires

IDENTITÉ

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :.....

Prénom : .....

Adresse (N°, Nom de rue) : .....

Code Postal : .....Ville : .....Pays.....

Né(e) le : ...../...../..... à :..... Nationalité : .....

Téléphone :..... Portable: .....

E-mail (caractères très lisibles) : .....@.....

Comment avez-vous connu notre École ?

- ☐ Site Internet ESA
- ☐ Salons
- ☐ SwissLife
- ☐ Journées Portes Ouvertes
- ☐ Visite dans votre lycée / École
- ☐ Réseaux sociaux ou autres sites internet
- ☐ Connaissance
- ☐ Studyrama / L'étudiant
- ☐ Dog Finance
- ☐ Ecoles Partenaires en Province
- ☐ Autres: .....

Nous Protégeons vos données personnelles

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la Direction pédagogique de l'ESA dans le cadre de votre demande de dossier de candidature.

La finalité de ce traitement est de collecter les données à caractère personnel vous concernant, afin de créer notre dossier de suivi de scolarité et de pouvoir valider votre aptitude à suivre le cycle de formation demandée.

Si vous êtes admis, ces données nous permettront de :
- vous aider à trouver une alternance en diffusant vos données (Cv, parcours professionnel…) à nos partenaires
- vous adresser des informations tout au long de votre scolarité
- vous suivre après l'obtention de votre diplôme pour pouvoir prendre contact avec vous pour connaître l'évolution de votre carrière professionnelle et vous proposer nos formations continues qui peuvent compléter votre cursus initial.

Ceci afin de répondre à l'exigence de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) qui demande lors du renouvellement d'un titre, votre fonction et votre rémunération pendant au minimum les 3 années qui suivent votre promotion.

Ces données seront conservées durant au maximum 10 ans à compter de la collecte. Par la suite, une partie de ces données (Nom, Prénom, Cursus, adresse mail, fonction, rémunération) seront archivées afin de pouvoir vous présenter les formations continue de l'ESA enregistré à la CNCP dans le but de vous permettre d'utiliser votre compte personnel de formation (CPF).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement général sur la protection des données (RGPD) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation et de portabilité aux informations qui vous concernent.

Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO) par mail (dpo@esassurances.com) ou par courrier (adresse postale de l'ESA). Dans les deux cas, il vous sera demandé de justifier de votre identité en nous transmettant une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Nous vous garantissons que vos données ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Pour votre information, nous utilisons les services de prestataires extérieurs pour nos traitements informatiques. Ces sociétés nous assurent la mise en œuvre de toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées, pour assurer la protection des données.

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

EXPERT EN INGENIERIE PATRIMONIALE [Bac+5] en Formation en Alternance avec SWISSLIFE

VOTRE PARCOURS

1 Indiquez ci-dessous les études poursuivies :

ANNÉE	ÉTABLISSEMENTS	ETUDES POURSUIVIES (et spécialisation/option)	DIPLÔMES OBTENUS* (et mention)
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....

** photocopies des diplômes et attestations de réussite à joindre au dossier*

2 Indiquez ci-dessous vos différentes expériences professionnelles :

ANNÉE	NOM DE LA SOCIÉTÉ	INTITULÉ DU POSTE & DESCRIPTION DES MISSIONS PRINCIPALES	TYPE DE CONTRAT**
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....
...../.....	.....	.....	.....

*** (convention de stage, CDD, CDI, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, temps plein ou temps partiel...)*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1 Quelles langue(s) étrangère(s) pratiquez-vous?

Anglais : O Faible O Moyen O Bon O Courant
Autre, Précisez :..... O Faible O Moyen O Bon O Courant

2 Avez-vous déjà passé des test (TOEIC, TOEFL...) ? Si oui, indiquez le(s)quel(s) et le(s) score(s) obtenu(s) :

3 Quel(s) logiciel(s) maitrisez-vous ?

Word : O Faible O Moyen O Bon O Courant
Excel : O Faible O Moyen O Bon O Courant
Power Point : O Faible O Moyen O Bon O Courant
Autre (précisez) : ..... O Faible O Moyen O Bon O Courant

4 A quelles formations postulez-vous cette année ? (précisez l'établissement par ordre de priorité) :

1. _____ 4. _____
2. _____ 5. _____
3. _____ 6. _____

VOUS ETES ACTUELLEMENT EN ALTERNANCE ?

Ne renseigner que si vous êtes actuellement en alternance

Merci d'indiquer les coordonnées de votre employeur actuel :

Nom de l'Entreprise : .....

N°, nom de rue.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Nom du Contact : .....

Son poste :.....

Téléphone : .....

Email : .....@.....

VOS MOTIVATIONS

❷ **Expliquez en une page les raisons qui vous poussent à présenter votre candidature à ce programme :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

..

CONSTITUTION DU DOSSIER

❷ Comment envisagez-vous votre parcours professionnel à l'issue de cette formation ?

❸ Enoncez vos principaux points forts et ceux que vous pensez nécessaires d'améliorer :

DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

EXPERT EN INGENIERIE PATRIMONIALE [Bac+5] en Formation en Alternance avec SWISSLIFE

CONSTITUTION DU DOSSIER

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ~~1 chèque de 130 € libellé à l'ordre de l'ESA~~ FRAIS D'INSCRIPTION GRATUITS
- **1 photo d'identité (à coller en haut de la page 1),**
- **1 CV sur une page,**
- **La photocopie des bulletins de notes de la 1ère et Terminale** *(Candidature en BTS),*
- **La photocopie des bulletins de notes de Terminale, BTS ou autres** *(Candidature en Bachelor),*
- **La photocopie des bulletins de notes de Terminale, Bac+2 et Bac+3** *(Candidature en 5e année),*
- **La photocopie des diplômes et/ou certificats déjà obtenus et des relevés de notes d'examens,**
- **La photocopie du dernier contrat d'alternance, des certificats de travail et/ou attestations de stage,**
- **La photocopie de la carte d'identité ou la photocopie du titre de séjour (recto/verso),**
- **L'attestation de comparabilité pour les diplômes étrangers**

TOUT DOSSIER INCOMPLET, ILLISIBLE OU NON SIGNÉ NE SERA PAS TRAITÉ

☐ Je soussigné(e), ...certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et avoir pris connaissance des informations transmises dans ce dossier.

☐ J'autorise, par la présente, la diffusion de toute image ou vidéo de ma personne sur le site Web de l'ESA, sur la page Facebook, Linkedin et Instagram de l'ESA à des fins médiatiques, y compris lors de présentations promotionnelles.

A ....., le.....

Nom et Prénom du candidat : .....
Signature du candidat :

PROCÉDURE

1. Envoyez votre dossier par mail

Ce dossier de candidature doit être envoyé COMPLET et UNIQUEMENT PAR MAIL à Madame MARECHAUX :

Mme Amandine MARECHAUX
amandine-marechaux@esassurances.com

Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise
Expert(e) en Ingénierie Patrimoniale

2. Tests de connaissance en ligne

Chaque dossier est examiné dans les 8 jours suivant sa réception par la Commission Pédagogique de l'ESA.
En cas de recevabilité du dossier, le candidat est invité à passer 5 tests sous forme de QCM (durée de l'ensemble des tests : 2 heures) :
Culture générale, Français, Anglais, Logique, Connaissances en Assurance.

3. Entretien de motivation vidéo

NOUVEAUTÉ - Cet entretien individuel a pour objectif d'analyser la personnalité, les qualités et les motivations professionnelles du candidat. Il sera essentiel de vous préparer avant l'heure de votre entretien et de vérifier préalablement vos équipements (vérifiez le bon fonctionnement de votre micro et de votre caméra). Le résultat de l'entretien est communiqué au plus tard sous 8 jours.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CFA

OBJECTIF

Permettre au bénéficiaire d'obtenir une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le contrat d'apprentissage est un contrat en CDD ou CDI entre un salarié et son employeur. Il permet à l'apprenti de mener une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité du maître d'apprentissage et du Centre de formation des Apprentis (CFA ESA) pendant trois ans.

ÂGE DE L'APPRENTI

L'âge maximum est de 29 ans révolus & si jeunes de 30 ans et plus, bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés. Au delà de 29 ans, un contrat de professionnalisation est possible.

FORMATION

• **Dispensée obligatoirement en CFA,** en alternance avec l'entreprise.
• Durée variable selon le diplôme ou le titre préparé.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Un entretien d'évaluation du déroulement de la formation de l'apprenti est organisé par le CFA ESA dans les deux mois qui suivent la conclusion du contrat, en présence de l'apprenti, de son maître d'apprentissage en entreprise et du CFA ESA.

TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail des apprentis est identique à celui des autres salariés. Sa durée est de 35 heures hebdomadaires.
Des heures supplémentaires peuvent être effectuées dans la limite de 220 heures par an.
La durée minimale de formation des apprentis doit être de 400 heures par an.

RÉMUNÉRATION

• Calculée en pourcentage du SMIC
(sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Année d'exécution	Age de l'apprenti			
	SMIC		SMIC ou SMC	
	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1re année	27 %	43 %	53 %	100 %
2e année	39 %	51 %	61 %	100 %
3e année	55 %	67 %	78 %	100 %

A titre indicatif, le SMIC horaire brut est de 10,15 €/heure au 1er janvier 2020 soit 1 539,42 € bruts mensuels pour la durée légale de 35 heures hebdomadaires (source : Ministère du Travail).
SMC : salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

CONGÉS

L'apprenti a droit aux congés payés légaux, soit 5 semaines de congés payés par an.
Pour la préparation de ses épreuves finales, l'apprenti a droit à un congé supplémentaire de cinq jours ouvrables dans le mois qui précède. Ces jours s'ajoutent aux congés et sont rémunérés.

DROITS MÉDICAUX ET SOCIAUX

L'apprenti bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise: il est soumis à une visite médicale d'embauche obligatoire au plus tard dans les deux mois qui suivent l'embauche.
Il participe aux élections professionnelles de l'entreprise, s'il remplit les conditions d'électorat et d'éligibilité.
Si l'apprenti poursuit son activité dans l'entreprise à l'issue de son contrat d'apprentissage en signant un contrat de travail (CDD ou CDI) son ancienneté est reconnue.

FIN ANTICIPÉE

Le contrat peut être résilié :
- Unilatéralement par l'employeur et par l'apprenti jusqu'à la fin des 45 premiers jours de l'apprentissage pratique en entreprise ;
- D'un commun accord entre l'entreprise et l'apprenti ;
- Ou pour faute grave, manquements répétés aux obligations ou inaptitude (y compris exclusion définitive du CFA ESA) dans les conditions de procédure de licenciement pour motif personnel;
-– En cas d'accord entre l'apprenti, l'employeur ou le CFA, le contrat peut être prolongé d'un an maximum pour permettre un redoublement, une réorientation, une spécialisation complémentaire

LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

Nous attirons votre attention sur les possibles modifications réglementaires qui pourraient intervenir après la publication de ce document. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.
Édition Mars 2020